

Appel à communications

Colloque

La construction des libéralismes face à leurs adversaires fin XVIII^e - début XIX^e siècle

4-5 février 2016 – Strasbourg

Le vocable de « libéralisme » est aujourd’hui massivement utilisé dans le débat public. Il s’agit d’une étiquette bien commode pour désigner un vaste ensemble de théories et de politiques censées promouvoir la liberté, dont les origines remonteraient aux Lumières. Le fait que le terme n’apparaît pas avant le début du XIX^e siècle invite toutefois à se questionner sur l’émergence d’un « courant libéral » dès la fin du XVIII^e siècle, d’autant que des différences notables existent entre les idées et les prescriptions d’auteurs que l’on qualifie aujourd’hui de libéraux. C’est pour saisir cette variété des « libéralismes », mais aussi pour mieux percevoir leur éventuelle unité, que les laboratoires DynamE et BETA, en partenariat avec les *Cahiers d’économie politique*, organisent le colloque « La construction des libéralismes face à leurs adversaires » qui se tiendra à Strasbourg les 4 et 5 février 2016, et donnera lieu à un numéro spécial des *Cahiers* qui paraîtra en novembre 2017.

Afin de saisir toute la complexité de la pensée des auteurs dits libéraux, il s’agira de se focaliser sur les rapports d’opposition qu’ils entretenaient avec leurs adversaires – qu’ils identifiaient d’ailleurs plus ou moins explicitement. Cette perspective doit permettre de dépasser la question trop générale des grands principes (souvent supposés comme immuables) du « libéralisme » pour s’intéresser de façon plus fine aux positions prises par les auteurs « libéraux » sous plusieurs aspects que les articles soumis pourront s’attacher à combiner.

Le premier de ces aspects est celui de la méthode d’analyse, des concepts et des principes élaborés par les auteurs « libéraux » en réponse à leurs adversaires. Ceux-ci peuvent par exemple concerner les éléments jugés constitutifs de l’organisation sociale (individu, famille, classe, nation), les grandes idées au cœur de la réflexion (liberté, nature, loi, richesse) ou encore l’exposition de mécanismes économiques. Au final, c’est le rôle joué par les antagonismes théoriques et méthodologiques dans la structuration des doctrines libérales mais aussi dans la constitution de l’économie comme science nouvelle qui sera mis en exergue.

Un second axe de réflexion pourra consister à réinscrire ces antagonismes théoriques dans le contexte socio-politique de l’époque en essayant de faire percevoir le projet politique des auteurs « libéraux » ainsi que leur vision de la société idéale. L’étude pourra également porter sur le rôle joué par le positionnement d’un auteur dans l’arène politique, en se demandant dans quelle mesure celui-ci a motivé la rédaction d’ouvrages, de pamphlets ou de discours et en a déterminé la teneur. Une attention particulière pourra être portée à l’argumentaire proposé et aux caractéristiques des registres sur lesquels il se fonde.

Enfin, en suivant un troisième axe de recherche, on s'intéressera plus spécialement aux politiques économiques défendues par les auteurs « libéraux ». Il s'agira de comprendre les raisons de la condamnation d'une mesure spécifique ou d'un ensemble de politiques économiques (tant commerciales, qu'agricoles ou industrielles), pour questionner leurs motivations et leurs éventuels liens avec la défense d'intérêts spécifiques (agricoles, industriels, commerciaux, financiers par exemple). Il sera alors intéressant de voir dans quelle mesure et comment cet argumentaire mobilise des références, des concepts et des propositions théoriques pour renforcer sa légitimité et lui donner davantage de crédit.

Ces études devront permettre de dégager à la fois les caractères communs des différentes pensées libérales mais aussi leur variété et leur pluralité. La période privilégiée sera celle qui va des dernières décennies du XVIIIe siècle aux premières décennies du XIXe siècle.

Les propositions de contributions de 500 à 1000 mots devront être envoyées pour le 1^{er} juillet 2015 à colloqueliberalismestrasbg2016@gmail.com

Les notifications seront faites aux auteurs le 31 juillet 2015.
Le colloque se tiendra les 4 et 5 février 2016.

Comité scientifique :

Jean-Daniel Boyer (Université de Strasbourg)
Jean Cartelier (Université Paris X)
Daniel Diatkine (Université d'Evry)
Ragip Ege (Université de Strasbourg)
Simon Hupfel (Université de Haute-Alsace)
Philippe Gillig (Université de Strasbourg)